

Pierre Vidal-Naquet. *L'Affaire Audin (1957-1978)*. Paris, les Éditions de Minuit, 1989, 189 p. — *Face à la raison d'État : un écrivain dans la guerre d'Algérie*. Paris, La Découverte, 1989, 259 p. (Essais).

En cette année de bicentenaire de la Révolution française, Pierre Vidal-Naquet a eu l'heureuse idée de rééditer, en la réactualisant, *l'Affaire Audin (1957-1978)*. Maurice Audin est ce jeune mathématicien communiste arrêté le 11 juin 1957 à Alger par les militaires, disparu le 21 de ce même mois.

L'auteur a accompli, en historien, le travail d'enquête d'un juge d'instruction qui permettait amplement de confondre les assassins d'Audin. Ce crime de guerre restera cependant impuni, les actes perpétrés en Algérie étant couverts par une loi d'amnistie.

Pierre Vidal-Naquet a également réuni dans un recueil intitulé *Face à la raison d'État*, des conférences, articles, etc., publiés entre 1956 et 1988. Cet ouvrage rend accessible au lecteur des matériaux historiques jusqu'alors épars. Divisé en trois chapitres, la résistance à la guerre d'Algérie, l'État français et la torture, l'État algérien et la torture, il est précédé d'une préface dont le contenu corrosif ne peut que déranger ceux qui, à l'occasion du bicentenaire, ont choisi de s'arrêter aux principes pour éviter de regarder la réalité historique en face.

Pierre Vidal-Naquet ne nous parle pas de son passé de résistant de la guerre d'Algérie comme certains l'ont fait. Il revient sur les contributions déjà formulées par lui, en les élargissant considérablement, sans nous priver des éléments d'appréciation qui pourraient nous rendre son itinéraire politique opaque. Cet amoureux de la vérité est tout imprégné de rigueur morale. On imagine la somme d'interrogations et de tourments endurés pour aboutir à une réflexion critique sur soi, surtout quand la pression de la société grandit jusqu'à l'insupportable. Ce fut le cas hier pendant la guerre d'Algérie. C'est le cas encore aujourd'hui. Cette guerre n'est pas terminée pour tous. De nombreux immigrés assassinés continuent à en payer le prix. Par ailleurs, la pression sociale pèse d'une manière invisible pour refouler les épisodes d'une tragédie parsemée de signes de barbarie que symbolise l'usage de la torture. Ces signes auraient pu déboucher sur une chute totale en barbarie. S'il en est allé autrement, c'est entre autres parce qu'en France même,

une résistance minoritaire contre la torture a contraint ses auteurs et leurs partisans à la défensive.

Lorsqu'on réfléchit aux moyens d'empêcher le viol de l'intégrité individuelle, on ne saurait classer le mépris des êtres parmi les accidents. Évoquant de nombreux exemples, Pierre Vidal-Naquet nous montre que les violences qui prennent pour cible les faibles ont leurs racines dans la société et que l'État laissé à lui-même n'est pas toujours le garant du droit. Sous la surface d'une vie démocratique se cachent aussi des forces destructrices qui n'attendent que le moment propice pour se révéler. Puis, les victimes d'hier peuvent ne pas être à la hauteur de la liberté qu'elles revendiquaient. Le chapitre sur l'État algérien et la torture aborde la tragédie des harkis, de certains pieds-noirs, la pratique de la question dans l'Algérie indépendante, l'assassinat d'Ali Mecili en France par des hommes arrêtés et réexpédiés de l'autre côté de la Méditerranée, et enfin le drame d'octobre 1988. On voit bien ici comment l'identification de la collectivité avec l'État a ouvert un champ sans limites à toutes les formes de manipulation et de dérives barbares. Partout où le droit d'une organisation, d'un État, est placé au-dessus des citoyens, le sadisme menace. En Algérie, où la seule expérience que des milliers d'hommes ont de la politique remonte à une période de guerre acharnée, de méthodes arbitraires et brutales de résoudre les problèmes, le mépris de l'homme s'est manifesté avant même l'indépendance. Mais au lieu de faire de la dénonciation de ce mépris un des moyens d'avancer vers la liberté, on s'est évertué à faire l'apologie sentimentale de la violence rurale, à prouver l'idéal de la dureté et de la virilité, le dédain pour l'expérience de la relation à autrui que cultivaient de nombreux citoyens. La torture était condamnée non en tant que torture mais parce que française. Qu'on me permette à ce sujet de signaler un fait qui m'implique. Lorsque, à mon initiative, le problème de la torture en Kabylie, à la suite de l'insurrection du Front des forces socialistes d'Aït-Ahmed, a été soulevé en comité central du FLN en 1964, le colonel Boumédiène a retrouvé spontanément le langage du général Massu : « *Trouvez-moi un autre moyen d'avoir des renseignements* », dit-il.

Ce que nous apprend *Face à la raison d'État*, c'est que l'expérience d'une époque donnée, celle des Algériens et des Israéliens par exemple, ne nous garantit pas que les victimes d'hier deviennent automatiquement des défenseurs acharnés des droits de l'homme.

En ce moment où bien des certitudes vacillent à l'Est, qui pourraient entraîner une adhésion mystique aux principes défendus en Occident, le livre de Vidal-Naquet nous rappelle que les principes peuvent être la source d'un combat, mais qu'ils peuvent être aussi le voile qui dissimule les faits pratiques.

Mohammed HARBI